

### Le Budget

Actuellement, ils l'ont le pouvoir. Pourquoi étudier et consulter? Je vous cite toujours la page 6: «Le milieu des affaires sera consulté au sujet d'un large éventail de réductions tarifaires proposées sur les intrants. . .» Encore une fois, on étudie; et pourtant, des études ont déjà été faites là-dessus.

● (1730)

Un peu plus loin, on y lit ceci: «Le ministre des Transports entreprendra, en consultation avec les gouvernements provinciaux. . .» Encore une fois, on étudie et on consulte. C'est ainsi que le ministre des Finances peut dire qu'il relance l'économie et qu'il va créer des emplois. Mais non, je pense qu'il n'est pas prêt à agir, donc il consulte. Il y a aussi le Comité permanent des finances de la Chambre qui doit présenter ses recommandations sur la taxe qui va remplacer la TPS. Encore une fois, on n'est pas encore prêts à agir pour créer des emplois et aider les petites et moyennes entreprises à créer des emplois.

Alors tout ce qu'il a fait concrètement, c'est abolir l'exonération des gains en capital de 100 000 \$. Ce n'est pas mauvais, mais je suis convaincu que d'abolir l'exonération des gains en capital de 100 000 \$, ce n'est pas la façon d'augmenter les emplois et aider les petites et moyennes entreprises à réussir.

Également, les déductions d'impôt au titre des frais de représentation ont été réduites. Beaucoup de petites entreprises, de travailleurs autonomes, de vendeurs avaient pourtant besoin de ces déductions d'impôt au titre des frais de représentation pour exercer correctement leur travail. On sait très bien et le ministre des Finances le sait aussi, j'en suis convaincu, que le jour où on a réduit les déductions d'impôt au titre des frais de représentation que plusieurs restaurants et hôtels se sont plaints et on constate qu'ils avaient perdu un nombre important d'emplois, parce que les gens fréquentent de moins en moins les restaurants et les hôtels. Le ministre des Finances est au courant de ces statistiques. Il dit qu'il veut créer des emplois, mais en agissant ainsi, il nuit justement à la création d'emplois en réduisant les crédits d'impôt au titre des frais de représentation pour les travailleurs autonomes et pour les vendeurs, ces personnes qui s'occupent de faire la promotion des produits et autres.

Le ministre des Finances croit-il réellement qu'en taxant davantage les entreprises, il va créer des emplois? Le gouvernement fédéral va augmenter de 1,7 milliard de dollars, dans les trois prochaines années, les taxes aux petites et moyennes entreprises. Il va aussi augmenter de 1,8 milliard celles des particuliers, ce qui veut dire 3,5 milliards en nouvelles taxes pour les entreprises et les particuliers dans les trois prochaines années. Est-ce que le ministre des Finances croit qu'en diminuant la capacité de consommer des entreprises et des particuliers, il va augmenter les emplois? Je pense que non.

Je vous soumetts ici quelque chose qui est, à mon avis, assez dramatique. La Chambre de commerce du Canada a mené une enquête, une étude, auprès de ses membres. Cette question a été posée à 658 entreprises ou entrepreneurs: Est-ce que vous croyez que les politiques fiscales du gouvernement fédéral sont adéquates? Eh bien, 22 p. 100 de ces 658 entrepreneurs ont répondu

qu'ils déménageraient en partie, qu'ils s'approprieraient à le faire, qu'ils avaient déjà déménagé ou qu'ils quitteraient tout à fait dans les années qui viennent.

● (1735)

Alors, il est dit clairement dans le quotidien *La Presse* du 15 février 1994, que les politiques fédérales incitent les entreprises à quitter le pays. Si le ministre des Finances prétend qu'avec ses politiques il va créer des emplois, il a plutôt, dans son dernier budget, encore augmenté le fardeau de la gestion et des impôts pour les entreprises. S'il pense que c'est la façon de créer des emplois, il aurait dû lire à ce moment le sondage de la Chambre de commerce du Canada. Il est malheureux, triste et dramatique de voir que 22 p. 100 de ces gens ont décidé partiellement ou totalement de quitter le Canada.

Alors, nous vivons un moment difficile. La dette est très élevée, mais il reste quand même que, à mon avis, le ministre des Finances n'a rien compris de ce qu'il faut faire pour créer des emplois ici dans ce pays.

[Traduction]

**Le président suppléant (M. Kilger):** Avant de donner la parole au député de Crowfoot, je voudrais soumettre au consentement de la Chambre la proposition suivante.

J'ai en main une liste des orateurs qui doivent suivre. Il y en a quatre: deux de l'opposition et deux du gouvernement. Si la Chambre envisageait de dispenser chacun de ces quatre orateurs de la période de questions et d'observations de cinq minutes, cela nous mènerait à 18 h 15, heure à laquelle, sauf erreur, nous devons passer à une autre question.

Je n'oblige en rien la Chambre, je ne lui fais qu'une proposition. Je lui laisse le soin de décider, car je vois les quatre personnes qui désirent prendre la parole sur cet amendement aujourd'hui. J'attendrai les directives de la Chambre.

Peut-être le secrétaire d'État aux Affaires parlementaires voudra-t-il faire cette proposition ou devrais-je simplement demander le consentement unanime?

**Des voix:** D'accord.

[Français]

**Mme Pauline Picard (Drummond):** Monsieur le Président, le premier budget du gouvernement nous était présenté comme celui qui devait redonner l'espoir à la population canadienne. Cet espoir, tant promis en campagne électorale, résidait principalement dans une lutte sans merci au chômage, une détermination à réduire le déficit, l'élimination des dépenses somptuaires et du gaspillage, et enfin le quasi-serment de ne pas toucher aux impôts des contribuables, incapables de fournir le moindre effort supplémentaire à ce niveau.

Mais qu'en est-il entre les beaux discours et la brutale réalité du Budget du 22 février dernier? D'abord, le message des contribuables n'a pas été entendu. On ira puiser 500 millions chez les retraités et 500 millions chez les salariés en imposant les primes d'assurance-vie. Pour le contrôle du déficit, on repassera. Ja-